

## L'organisation des soins et des urgences dans les écoles

Le protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) publié au *BOEN* n°1 du 6 janvier 2000, définit les modalités à mettre en œuvre pour assurer les premiers soins et administrer les traitements des élèves sur prescription médicale.

### L'organisation des premiers secours

Il convient de rappeler qu'il appartient à chacun de porter secours à toute personne en danger.

Il revient au directeur ou à la directrice d'école de mettre en place une organisation qui réponde au mieux aux besoins des élèves et des personnels de son école. Il peut s'appuyer sur l'avis technique des infirmières et des médecins de l'Éducation nationale, notamment pour la mise en place de la « trousse de secours » ou « pharmacie » de l'école.

Cette organisation, définie en début d'année, inscrite au règlement intérieur, portée à la connaissance des familles, prévoit notamment :

- la fiche d'urgence à l'intention des parents, non confidentielle, renseignée par la famille et actualisée régulièrement;
- les modalités d'accueil des élèves malades ou accidentés ;
- les conditions d'administration des soins.

L'information des familles sur les soins effectués pour les enfants se fait par le biais du carnet de correspondance ou de liaison.

#### Rappel

Un registre spécifique est tenu dans chaque école. Il y est porté le nom de l'élève ayant bénéficié de soins, la date et l'heure de l'intervention, les mesures de soins et d'urgence prises, ainsi que les éventuelles décisions d'orientation de l'élève.

### Les soins et la pharmacie d'une école

Matériels pour les soins	Pharmacie – les produits d'usage courant
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Poste d'eau à commande non manuelle ;</li> <li>– distributeur de savon liquide ;</li> <li>– distributeur de serviettes à usage unique ;</li> <li>– distributeur de gants jetables (obligatoire pour les soins) ;</li> <li>– poubelle équipée d'un sac plastique ;</li> <li>– pince à écharde ;</li> <li>– paire de ciseaux ;</li> <li>– thermomètre frontal ;</li> <li>– couverture isothermique ;</li> <li>– coussin réfrigérant ou compresses Watergel ;</li> <li>– lampe de poche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Flacon de savon de Marseille ;</li> <li>– hémomédine solution à 1 % pour la désinfection des plaies</li> <li>– compresses individuelles purifiées ;</li> <li>– pansements adhésifs hypoallergiques ;</li> <li>– sparadrap ;</li> <li>– bandes de gaze de 5 cm, 7 cm et 10 cm ;</li> <li>– filets à pansement ;</li> <li>– écharpe de 90 cm de base.</li> </ul>

#### Recommandations

- Les produits doivent être rangés dans une armoire prévue à cet effet, fermant à clef, dans un endroit facile d'accès, bien identifié, hors de portée des élèves ;
- le matériel et les produits doivent être vérifiés, remplacés ou renouvelés régulièrement ;
- les quantités doivent être limitées en petit conditionnement (dosettes) pour éviter le stockage prolongé et la péremption ;

- avant tout soin, faire un lavage soigneux des mains et mettre des gants jetables ;
- ne pas utiliser de coton qui risque d'adhérer à la plaie, ni de désinfectant coloré qui masque les lésions.

## **La trousse de secours**

Pour les sorties scolaires, il est nécessaire de prévoir une trousse de secours permettant de donner les premiers soins en attendant d'alerter les services de secours spécialisés.

Il convient d'y ajouter les médicaments des élèves ayant un projet d'accueil individualisé (PAI).

Cette trousse de premiers secours comprend (cf. B.O. spécial n° 1 du 6 janvier 2000) :

- gants jetables à usage unique
- Ciseaux et pince à écharde
- Couverture de survie ou isothermique
- solution antiseptique non colorée pour la désinfection des plaies (ex: hexomédine)
- Compresses individuelles purifiées
- Pansements adhésifs hypoallergiques de différentes tailles
- Pansements compressifs
- Sparadrap
- Bandes de gaze (5, 7 et 10 cm)
- Écharpe triangulaire de 90 cm de base
- les médicaments concernant les élèves ayant un PAI

*BOEN* no 1 du 6 janvier 2000

L'hygiène et la santé dans les écoles primaires brochure EDUSCOL Mars 2008

Annexe 7 du BO n°3 du 30 mai 2002 relative au plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS)

Affiche Protocole d'Alerte au SAMU en cas d'urgence